

La folie chez Emile Zola et Hector Malot

par Viviane ALIX-LEBORGNE

Aperçu historique

La folie est un des mystères de la vie humaine. Au cours des âges, ce mystère a tissé un lien entre folie, médecine et religion. En Mésopotamie déjà, des prêtres-médecins officiaient. Au Moyen Age et à la Renaissance, la maladie mentale était du domaine de la foi, en témoigne la guérison imputée aux saints, chacun d'eux ayant sa spécialité.

Le XVII^e siècle, Louis XIV en particulier, se soucie du problème que pose la présence des fous dans la société. Ceux-ci sont généralement gardés dans les familles ou la communauté villageoise, mais le 22 avril 1656, Louis XIV publie un édit qui entérine l'aménagement de lieux d'accueil pour tous les marginaux, mendiants, chômeurs, errants, prostituées et fous. C'est ainsi que sont fondés les établissements publics de Charenton en 1641 et de la Salpêtrière en 1656. En 1867, un autre établissement public ouvre à Sainte-Anne.

A la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle, la question de la folie requiert toute la science médicale et les aliénistes, comme on disait alors. A partir de 1793, Philippe Pinel (1745-1826) exerce à Bicêtre et supprime les chaînes pour les malades. Esquirol (1772-1840) se penche sur la monomanie à Ivry puis à Charenton. Les travaux de Pinel et d'Esquirol sont ainsi à l'origine de la loi de 1838. Plus tard, Charcot (1825-1893) oriente ses études sur l'hystérie à la Salpêtrière à partir de 1862 et accueille Freud (1856-1939) dans ses cours en 1885-1886. Enfin, pour clore les recherches au XIX^e siècle, en Italie, Cesare Lombroso (1836-1909) s'intéresse à ce qu'il est convenu d'appeler le criminel-né. Ces médecins ne furent pas les seuls à considérer le fou comme un malade qu'il faut soigner et protéger des autres et de lui-même. C'est toute l'Europe qui se sent concernée par la question et d'autres auteurs français publient des études sur le sujet.

L'expression des symptômes

En médecine comme en littérature, l'un des termes qui revient le plus souvent pour décrire la folie est l'angoisse, définie comme un morcellement de la personnalité, causé par une impression d'impuissance et de culpabilité, accompagnée d'un sentiment de persécution. Ces sensations, imputables également à la mélancolie, conduisent au délire et aux hallucinations avec des perceptions dépourvues de réalité. La folie peut aussi dériver de la manie qui désigne un état dépressif entrecoupé de phases d'euphorie. La monomanie, quant à elle, affecte partiellement l'esprit. On en vient à l'hystérie qui se caractérise, selon les phases, par des contorsions et des cris, une convulsion des globes oculaires, un raidissement du corps avec une perte subite de connaissance. A ce stade, l'hystérie se confond avec la catalepsie, soit une immobilité totale du corps et un mutisme qui peuvent durer plusieurs heures. Toutes ces recherches et ces manifestations font la substance des romans d'Emile Zola et d'Hector Malot.

Les auteurs

Même si la loi qui régit l'internement pour cause de folie date de 1838, les œuvres de Zola et Malot sont d'actualité. Tous deux tracent, sous forme romanesque, les découvertes sur le malade mental et sa place dans la société. En écrivains curieux de leur temps et de l'individu, ils examinent les effets de la folie déterminés par des circonstances particulières. L'un, Emile Zola, place ses personnages face à leur propre passé, c'est-à-dire l'hérédité, et aux prises avec des passions, les leurs ou celles d'autrui à leur rencontre. L'autre, Hector Malot, présente une victime de la loi de 1838, exploitée par un prédateur pour faire interner l'innocent. Des deux propos découle une question essentielle : au-delà des prédispositions, la société contribue-t-elle à rendre l'individu fou ?

Hector Malot publie *Un Beau-frère* en 1869, tandis que Zola écrit *La Fortune des Rougon*, premier ouvrage de la série des Rougon-Macquart à partir de mai 1869, mais la parution ayant été retardée par la guerre, il le modifiera en 1872 pour le publier la même année. *La Conquête de Plassans* prend la suite en 1873 et paraît dans le journal *Le Siècle* de fin février à avril 1874.

Pour traiter leur sujet, chacun des deux romanciers procède à une recherche documentaire. Les titres des ouvrages étudiés par Zola sont évocateurs de l'œuvre à venir et délimitent son champ d'observation. En effet, il analyse particulièrement quatre ouvrages : *Le Traité de l'hérédité naturelle*, de Lucas (1847-1850), *La Folie lucide* de Trélat (1861), *La Physiologie des passions* de Letourneau (1868) et *Le traité des*

dégénérescences de Morel (1857). Les deux romans de Zola sont bien des fictions reposant sur des ouvrages de médecine, auxquels il adjoint un autre sujet, l'ambition politique. Pour Malot, c'est presque le hasard, sous la forme de rencontres, donc de faits réels, qui le dirige vers le thème de la folie. Il s'en explique dans les notices jointes à ses œuvres et dans *Le Roman de mes romans*.¹

Emile Zola

La Fortune des Rougon, La Conquête de Plassans

La Conquête de Plassans étant le deuxième ouvrage de la série des Rougon-Macquart, il est impossible de passer sous silence le premier, *La Fortune des Rougon*, où le problème de la folie est nettement posé. En effet, là se trouve l'origine pathologique de la famille, l'individu marqué par son hérédité et par la dégénérescence. Les deux phénomènes se complètent pour décrire la folie avérée, qui se traduit par l'enfermement et le crime. La question de la folie chez Zola ne souffre d'aucune incertitude, mais elle se présente sous trois formes, celle que nous appellerions la "folie douce", la folie lucide et la folie furieuse, cette dernière nécessitant l'internement.

L'hérédité

La "folie douce", autrefois dénommée "innocence", est incarnée par Denise, issue de toute une famille d'aliénés : "C'était une enfant de quatorze ans, forte pour son âge, et qui avait un rire de petite fille de cinq ans"² (FR, p. 23). Cette forme atténuée de folie, si elle handicape le sujet dans sa vie sociale, ne l'empêche toutefois pas de vivre à peu près normalement dans sa famille, à condition malgré tout que l'on se charge de lui.

Bien différent est le cas de l'aïeule de la famille, Adélaïde, dite tante Dide, "dont le père mourut fou" (FR, p. 67) apprend-on dès le début du roman. La marque de famille ainsi imprimée se confirme puisque "le bruit courut qu'elle avait le cerveau fêlé comme son père". Dans *La Conquête de Plassans*, sa petite-fille, Marthe, en est la copie conforme avec "l'effacement, le détraquement intérieur de sa grand-mère, dont elle était à distance l'étrange et exacte reproduction"³ (CP, p. 173). De surcroît, elle est atteinte de phtisie, maladie très répandue à l'époque. Chez elle, l'hérédité se double donc d'une maladie organique. Connaissant ses antécédents, Marthe est très consciente du risque qu'elle encourt : "Toujours j'ai eu l'épouvante de la folie", dit-elle (CP, p. 369). Elle en est d'autant plus avertie qu'elle a épousé son cousin germain, François Mouret, mariage consanguin donc.

La folie lucide

Définition et symptômes

La folie lucide entraîne des perturbations essentiellement au sein de la famille. Zola la définit par le fait que tante Dide vivait "en dehors de la vie ordinaire, autrement que tout le monde. Elle était certainement très naturelle, très logique avec elle-même" (FR, p. 70). Chez Marthe, c'est le caractère passif qui domine. L'amour de la tranquillité, la recherche du bien-être physique, le sens de la résignation et de la rêverie expliquent une douceur indifférente face aux événements. Cet effacement confine bientôt à la stupidité au sens médical du terme. Ainsi, Marthe "se détachait chaque jour davantage de ce qui l'entourait" (CP, p. 202). Déjà, sa grand-mère "vivait étrangère même à sa famille" (FR, p. 179). Quant au mari de Marthe, François Mouret, devant la situation qui lui est faite dans sa propre maison, il passe du silence à l'hébétude, et se cache. Les trois personnages, si génétiquement liés, observent donc un comportement identique. En se retirant de la vie, ils paraissent des enfants apeurés, ce dont ils ont d'ailleurs conscience.

A cette stupeur et à ce détachement s'ajoute cependant, à certains moments, une clairvoyance qui peut paraître étrange, comme un sursaut de vie "raisonnable" et "raisonnante". Ainsi, tante Dide, amenée par l'un de ses fils devant le notaire pour signer un acte de vente, se montre "étonnée d'avoir à signer un pareil reçu, lorsqu'elle n'avait pas vu un centime des cinquante mille francs" (FR, p. 82). De même, Mouret, peu à peu rejeté de chez lui, remarque : "Je fais l'imbécile, je me tais... Plus rien n'est à moi" (CP, p. 240-241). Il fait même une proposition radicale à son épouse : "Si la maison ne te semble pas assez tranquille, tu me le diras et je m'en irai" (CP, p. 252). Perspicacité encore que le jugement émis par Mouret sur le couple

¹ Hector Malot, *Le Roman de mes romans*, Cahiers Robinson, n° 13, 2003.

² Emile Zola, *La Fortune des Rougon*, Folio, 1981 (FR).

³ Emile Zola, *La Conquête de Plassans*, Folio, 1990 (CP).

Trouche, venu s'installer chez lui : "Ce ne sont pas d'honnêtes gens" (CP, p. 155), verdict amplement vérifié par la suite.

Cependant, le repli sur soi dans une profonde solitude de l'être, le sentiment de faiblesse parfois corrigé par un sens peu commun de la réalité et des êtres ne sont que des prédispositions à la folie lucide. Des événements, des personnages surviennent qui vont provoquer le basculement dans la folie de type furieux.

Les éléments déterminants

Chez Zola, ces éléments déterminants sont au nombre de deux : l'un intérieur aux personnages, la passion malheureuse, l'autre extérieur, exercé par ceux qu'on peut qualifier de tortionnaires, qu'ils soient conscients ou non de leur influence néfaste.

Ainsi, tante Dide vit dans la dévotion à son amant Macquart, contrebandier tué par les gendarmes, dont elle conserve une relique, son fusil, par ailleurs source d'un drame ultérieur. Pour Zola, la privation charnelle qu'entraîne cette passion qui n'a plus d'objet réel, contribue largement à égarer définitivement l'esprit de l'aïeule.

Sa petite-fille Marthe aime avec une violence identique un prêtre ambitieux, l'abbé Faujas, venu habiter chez elle avec sa mère. Marthe est elle-même surprise de l'intérêt qu'elle porte à "un homme qui n'était pas comme les autres" (CP, p. 112). Le moindre contact physique, d'ordre apparemment religieux, la saisit : "l'abbé, devenu très grave, lui tendit silencieusement son doigt mouillé d'eau bénite. Elle se signa, toute troublée" (CP, p. 123). Tout d'abord confortée dans son bien-être, elle se sent "parfaitement heureuse dans quelque chose d'innommé" (CP, p. 143). Mais bientôt, sous l'impulsion dominatrice de l'abbé, elle se prend à aimer sa souffrance, la confondant avec le scrupule religieux, au point qu'elle "rêvait des supplices pour offrir son sang" (CP, p. 362). Enfin, vient l'aveu terrible : "j'ai péché pour vous... Ovide, je vous aime, et j'en meurs" (CP, p. 370-371).

Marthe elle-même a suscité la passion chez son mari, exprimée par une "affection tatillonne" (CP, p. 379), mais bien présente. Marthe est au centre de sa vie, il a besoin d'elle et la cherche partout et toujours.

Si le caractère des personnages et leur passion dévorante sont des éléments internes qui accentuent des tendances aliénantes, le second des éléments aggravants, l'entourage, prend une responsabilité plus importante encore. Les proches et la société se transforment en persécuteurs qui vont entraîner Adélaïde, Marthe et François Mouret vers la folie déclarée.

C'est d'abord Adélaïde qui subit l'ascendant de son fils Pierre Rougon, celui-ci voulant hériter du vivant de sa mère. Il la domine par des regards qui, alliés à sa faiblesse, le convaincent de "pouvoir disposer de sa mère comme d'une chose" (FR, p. 82).

La domination exercée par l'abbé Faujas sur Marthe est d'une nature tout à fait différente. C'est l'ambition personnelle et politique qui le mène, jointe au dédain de la femme. Marthe n'est qu'un moyen de s'assurer la conquête de la ville, Plassans. Il malmène d'autant plus Marthe qu'il ressent "un mépris d'homme et de prêtre pour la femme" (CP, p. 111). Sa haine va jusqu'à la répulsion physique puisque après l'avoir côtoyée, "Il se lavait, il se brossait, comme s'il eût touché malgré lui à une bête impure... Ce sont des mouchoirs de femme. Ils ont une odeur qui m'est insupportable", déclare-t-il à sa mère (CP, p. 281). Pour lui, la femme symbolise le mal. S'adressant à Marthe, il la dote d'une puissance démoniaque : "Vous êtes la tentation d'en bas, la lâcheté, la chute finale... vous êtes Satan !" (CP, p. 371). Toute impure et maudite qu'elle soit, Marthe lui est nécessaire et son souci d'efficacité dépasse son ressentiment.

Sa méthode est d'abord la discrétion sur son état d'ecclésiastique de sorte que, dans sa conversation, "jamais le prêtre ne perçait" (CP, p. 138). Quand il décide de passer à l'action, il excite la compassion de Marthe envers les pauvres. C'est ainsi que l'idée d'une "sorte de crèche pour les filles d'ouvriers" (CP, p. 118), dirigée par Marthe, prend corps, première étape de la conquête et de la femme et de la ville. Toute la personne de l'abbé devient instrument de pouvoir : sa voix, son regard, ses silences, sa gravité, le contact physique des mains. De même que sa douceur était destinée à attirer Marthe, sa dureté envers elle doit la soumettre : "le prêtre s'emportait, s'oubliait jusqu'à la traiter grossièrement" (CP, p. 363). Il s'en faut de peu qu'il n'arrive à des voies de fait, "luttant contre la brutalité qui lui faisait déjà lever la main" (CP, p. 365). Le résultat est à la mesure de son attente : "elle lui appartenait, il aurait fait d'elle ce qu'il aurait voulu" (CP, p. 118). Marthe en vient à une "obéissance absolue" (CP, p. 281), qui signe son arrêt de folie.

L'abbé Faujas torture Marthe avec un objectif précis : asservir Plassans. Mais quel est le mobile qui pousse Rose, la cuisinière, à tourmenter Mouret, son maître ? Elle l'accable dès qu'elle perçoit sa faiblesse, dès que, précisément, il n'est plus le maître de la maison. Le dédain, sensible dans la vie quotidienne, envahit Rose. Alors que Mouret vient prendre des nouvelles de son fils malade : "Rose le mit à la porte" (CP, p. 199). Elle épie ses moindres faits et gestes. Elle en vient même à commander sa maîtresse, sous couvert de la protéger contre la folie de son mari. Comble d'impertinence, à Mouret lui-même, Rose déclare : "Vous êtes un monstre" (CP, p. 286). L'accusation de meurtre sur Marthe suit : "Il aura voulu

l'étrangler, cette fois" (CP, p. 290). Un peu plus tard, elle décrète : "Cette fois, il l'a tuée" (CP, p. 318). Or, dans cet épisode, l'innocence de Mouret est totale, mais l'acharnement de Rose et la faiblesse de Mouret le déposent complètement de sa maison et de ses affections, sans parler du soupçon d'homicide sur son épouse, tous éléments destructeurs de la personnalité, par ailleurs fragile, de François Mouret.

Pierre Rougon, l'abbé Faujas et Rose sont des personnages "sains d'esprit", chacun harcelant Adélaïde, Marthe et Mouret, pour sa satisfaction personnelle. Mais Zola imagine aussi la torture d'une folle encore lucide, Marthe, sur son mari, François. Sous l'influence conjointe de l'abbé, de la famille de ce dernier et de Rose, Marthe contribue largement à la déstabilisation de Mouret. Elle, si passive à la maison, exige de l'argent, bouleversant ainsi le sens de l'économie de son mari. Néanmoins, il y a plus qu'une question d'argent. L'origine bâtarde de Mouret, le départ de ses enfants qu'elle a elle-même provoqué, son délire enfin le troublent profondément, bien qu'il en soit innocent : "ce fils d'une Macquart... m'a enlevé mes enfants... (elle) s'imagina que son mari voulait la battre" (CP, p. 282-283).

A l'intérieur de la maison, tous agissent les uns sur les autres, au gré des intérêts divers, pour précipiter nos trois fous lucides dans la folie furieuse. Mais ce n'est pas assez pour Zola. Il faut compter avec la société elle-même. Déjà tante Dide était décrétée de "pure démence" (FR, p. 70). Les voisins des Mouret, divisés politiquement, se préoccupent ensemble de la santé mentale de François : "les deux sociétés se mirent à épier les moindres actes de Mouret" (CP, p. 308). Dans le même temps, c'est l'opinion publique tout entière qui exerce sa tyrannie. Dans la ville, lors d'une promenade, un dimanche matin, Mouret perçoit physiquement que la population rejette sa personne. Ceux que Zola nomme "les petits rentiers", dont fait partie Mouret, les commerçants, les enfants, tout le monde se moque de lui, de sorte que "tout Plassans fut convaincu que Mouret était fou à lier" (CP, p. 302).

L'entourage et la société exercent une pression telle sur des êtres prédisposés à la folie du fait de leur hérédité, qu'ils vont effectivement tomber dans des manifestations violentes. Pourtant, ainsi qu'il l'a fait de Marthe persécutant Mouret, Zola décrit un phénomène plus grave et plus déconcertant : les fous encore lucides se torturent eux-mêmes, dans une sorte de masochisme d'autopunition, justifiant ainsi l'attitude des autres envers eux. Adélaïde voit dans sa situation d'exclue de la société "comme un châtement suprême" (FR, p. 236). Sa conduite scandaleuse, puisqu'elle a un amant, l'amène à penser qu'elle "seule était coupable". De la même façon, Marthe fait le bilan de sa passion désastreuse et du désert familial créé dans sa maison : "Je suis coupable... Après mes enfants, j'ai laissé partir le père... C'est moi qui l'ai envoyé aux Tulettes" (CP, p. 368-369), c'est-à-dire à l'asile. Ce sentiment de culpabilité, on l'a vu, fait bien partie des symptômes de la dépersonnalisation qu'entraîne la folie.

Chez Marthe et François Mouret, ces symptômes sont donc devenus patents et c'est, tout d'abord un personnage vivant chez eux, le beau-frère de l'abbé, qui porte le diagnostic en public dans toute sa férocité : "Trouche... profita d'un silence. « Monsieur Mouret est fou », déclara-t-il brutalement" (CP, p. 293-295). La propre belle-mère et tante de Mouret est tout aussi tranchante : « un tel monstre... Les fous, on les enferme ». Marthe n'est pas exempte du même verdict par Trouche : « c'était elle qu'on aurait dû envoyer aux Tulettes la première » (CP, p. 349).

Ce sont donc des proches qui reconnaissent la maladie. Personnage déterminant, le médecin, dont l'acte est nécessaire pour justifier un internement, intervient alors. Dans le cas de tante Dide, c'est son petit-fils, le docteur Pascal, qui agit. Après avoir assisté à l'exécution de son autre petit-fils, Silvère, Adélaïde doit être enfermée. Le docteur Pascal, jetant sur elle un regard clinique, ne peut que confirmer : "elle est folle. Le coup a été trop rude pour un pauvre être prédestiné comme elle aux névroses aiguës. Elle mourra dans une maison de fous, ainsi que son père" (FR, p. 366).

Dans le cas de Mouret, c'est le docteur Porquier, l'un des voisins, qui décrit les signes cliniques des fous lucides, ce qui correspond d'ailleurs aux recherches de l'époque, Zola s'étant bien documenté. Ils ont tous "quelque vice caché, passé à l'état de manie... ils ont l'hypocrisie de leur folie... S'ils n'assassinent pas, ils tuent en détail" (CP, p. 307-308). C'est à ce moment que le médecin se doit d'intervenir : "Le docteur... déclara qu'il fallait agir... la vie de Mme Mouret (est) à la merci d'un fou furieux" (CP, p. 318). En effet, sous la pression de leur passion, de leur entourage et de leur évolution propre, nos trois personnages en viennent à se créer une position insoutenable pour leurs proches et pour la société.

La folie furieuse

C'est alors la crise de folie furieuse, stade ultime qui conduit à l'enfermement pour Adélaïde, au crime pour Mouret. Les signes de folie furieuse sont différents selon les personnages ce qui permet à l'auteur d'en donner un catalogue à peu près complet.

Adélaïde est traversée de mouvements brusques "comme des courants électriques, qui la galvanisaient" (FR 174). Raidie, enfermée en elle-même, elle présente "visage convulsé, les yeux horriblement ouverts, les

mains retournées et tordues” (FR, p. 361-362). En réalité, le corps entier est traversé par une “épouvantable torsion de tous les muscles”, un état dont elle ne sortira pas vraiment et qui la conduit à l’asile des Tulettes.

Marthe ne connaîtra pas l’internement car la phtisie va l’emporter sur la folie, mais les crises de folie furieuse sont manifestes. Chez elle, le délire va de l’hallucination visuelle et auditive à l’automutilation. Dans son exaltation religieuse, à Pâques, elle imagine “les épines dont elle sentait les pointes dans son crâne” (CP, p. 284). Elle finit par perdre totalement conscience et ses proches, accourus dans la nuit, trouvent “sur le carreau, Marthe (qui) gisait, haletante, la chemise déchirée, la peau saignante d’écorchures... deux meurtrissures se voyaient sur son cou mis à nu” (CP, p. 286-290). Elle seule perçoit des lumières et des sons effrayants. Ces crises sont si violentes qu’elle tombe en catalepsie et semble “comme morte, la tête sur les oreillers, les paupières levées” (CP, p. 346). Le plus terrible pour elle est que, rendant visite à son mari aux Tulettes, elle voit en lui ses propres symptômes : “Elle se reconnaissait par terre... Et jusqu’à la voix qu’elle retrouvait” (CP, p. 379). Son mari lui apparaît comme dans un effet de miroir. L’émotion est si violente que “Marthe se tordit furieusement... il fallut la maintenir” avant qu’elle ne retrouve “sa rigidité de cadavre” (CP, p. 383).

Si Zola est discret sur l’internement de tante Dide, il l’est beaucoup moins dans le cas de Mouret. Il décrit ce qu’on pourrait appeler son arrestation qui a lieu chez lui, pendant le repas. Mouret “regardait stupidement son assiette... coupa du pain machinalement” (CP, p. 319), en voyant “trois messieurs vêtus de noir” venir le chercher. Sans lien avec ce qui précède, il imagine qu’on veut l’emmener voir ses enfants : “ « Voulez-vous que nous allions les chercher, vos enfants ? – Je veux bien ! », s’écria Mouret”. Grâce à ce prétexte qu’il fournit lui-même, Mouret est “emballé”, ainsi que le dit cyniquement la sœur de l’abbé Faujas.

Le lecteur suit Mouret aux Tulettes que Zola décrit comme étant “une grande maison blanche... Les cours intérieures ressemblaient à une prison ; les étroites fenêtres, régulières, qui marquaient les façades de barres noires, donnaient au corps de logis central une nudité blafarde d’hôpital” (CP, p. 275).

Mise à part cette description assez sommaire de l’asile, l’écrivain s’intéresse surtout à son personnage et à la crise de folie furieuse et destructrice dont il analyse les phases. Alors que Mouret est isolé dans un cabanon, le début de la crise survient précisément, après la visite de Marthe : “Un souffle glacial tira Mouret de la stupeur cataleptique où l’avait jeté la crise de la soirée... les yeux ouverts, roulant doucement la tête... il aperçut la porte du cabanon grande ouverte” (CP, p. 388). Une autre porte ouverte, elle aussi intentionnellement, lui permet de s’échapper.

Commence alors la deuxième phase de la crise de folie furieuse, néanmoins encore maîtrisée. A partir de ce moment, Zola désigne Mouret comme étant “le fou”, dénomination révélatrice d’une dépersonnalisation au travers de la maladie mentale. Folie contrôlée malgré tout car, dans sa fuite, Mouret garde son caractère de méticulosité, respectant scrupuleusement des contraintes d’ordre et de soin qu’il s’est toujours imposées. Il agit avec lenteur, prenant tout son temps, d’abord une demi-heure, puis une heure, puis encore une demi-heure.

La crise progressant vers plus de violence, il vainc les obstacles avec une puissance décuplée, développant “une force prodigieuse” (CP, p. 390). Hors de lui-même, comme Marthe, il se mutilé sans en avoir conscience : “il se tordait comme un ver, se bleuissait la face à coups de poings, s’arrachait la peau avec les ongles. Bientôt, il se trouva à demi nu, les vêtements en lambeaux, écrasé, meurtri, râlant” (CP, p. 379). Enfin, dans une dernière étape avant le crime, Mouret rétrograde vers l’animalité : “« – Hou ! Hou ! » hurlait-il, tel un loup”. Il chute dans un nouvel état de sorte qu’avec “un instinct tout animal, il flaira un danger” (CP 390). Il se glisse dans la cave avec “une souplesse de bête... une habileté de chat” (CP, p. 392). Enfin, pour savoir qui est présent dans la maison, “il monta à quatre pattes, sans bruit, avec une légèreté et une douceur de loup” (CP, p. 394). Combinant le chat et le loup, Mouret peut alors entamer son ravage meurtrier.

Deux faits vont déterminer son passage à l’acte : l’absence de Marthe, mourant de phtisie chez sa mère, et la disparition des buis du jardin. Ces buis qu’il soignait de toute son attention méticuleuse “avaient disparu... la mort de cette haute verdure, lui serrait le cœur, comme la mort d’un coin vivant de la maison. Qui donc avait tué les buis ?... Un sourd grondement montait en lui, face à cette ruine” (CP, p. 391). Il tire la conclusion des deux faits, la disparition de Marthe et celle des buis : “La maison était vide, la maison pouvait crouler... Il grondait : « Marthe n’y est plus, la maison n’y est plus, rien n’y est plus » (CP, p. 398). La folie destructrice s’empare alors de lui, mais avec un soin inaltérable : “il descendit à la petite serre. Là, il déménagea méthodiquement les grands buis séchés ; il emportait des brassées... dressa un bûcher sous les fenêtres, en ménageant fort habilement des courants d’air... le charbon, les sarments, le bois... qu’il rangeait proprement... Il finit par renverser les meubles, par les pousser sur les tas” (CP, p. 398-399).

Mouret n’est plus un être humain, il n’est même plus un animal : “soufflant fort, avec un ronflement de joie terrible... Il alluma les tas... Une fureur croissante le secouait, la grande clarté de l’incendie achevait de l’affoler” (CP, p. 400). L’incendie de la maison et de ses habitants, l’abbé Faujas, sa mère, sa sœur, son beau-frère et Mouret lui-même, tout brûle : “La maison flambait... comme une immense torche” (CP 409), comme si le feu devait purifier le lieu de toutes les bassesses accumulées.

Le roman se termine donc par une catastrophe humaine née de l'hérédité qui trouve son évolution dans les personnages proches et son accomplissement dans la folie meurtrière. C'est bien l'aspect totalement humain et romanesque qui intéresse Zola. Les conditions de l'internement, les soins aux malades et la législation en matière de folie requièrent peu ou pas son attention, tout au contraire d'Hector Malot.

Hector Malot

Un beau-frère

Dans un *Beau-frère*, Hector Malot, en effet, traite le problème d'une folie non avérée puisque son personnage principal, Cénéri d'Eturquerais, n'est pas fou, mais accusé de l'être. Pas de recours au passé ni d'histoire familiale pour expliquer la folie donc, mais une intrigue totalement au présent. Le sujet est bien celui d'un individu, certes impulsif, face à une accusation aggravée par une loi d'internement et à ses conséquences.

En l'occurrence, l'objet de la plainte pour folie a un triple but : empêcher le mariage du soi-disant fou, éviter la reconnaissance administrative de son enfant et détourner un héritage qui lui est dû. Il s'agit bien d'une question d'intérêt, sachant que la loi du 20 juin 1838 interdisait tout acte administratif et "gelait" les biens de l'aliéné ou du supposé tel.

Pour dessaisir Cénéri de tous ses droits et biens, l'accusateur, son beau-frère Friardel, veut prouver son déséquilibre. Pour cela, il s'appuie sur trois faits que Cénéri lui-même ne nie pas. Celui-ci "fait atteler des hommes"⁴ (p. 21) au lieu d'animaux, il vit avec "une gourgandine" qui a eu un enfant de lui, et il a commis des actes de violence sur un nommé Tournebu. Stupidité apparente, scandale social et violences physiques sont donc les trois chefs d'accusation. Or, l'explication de ces faits est simple : Cénéri ne se livre pas à un acte gratuit en attelant des hommes, mais explique qu'il travaille dans un but scientifique, "calculer la force musculaire des animaux" (p. 55). L'un de ses amis constate que Cyprienne, la jeune femme aimée par Cénéri, tient sa maison dans "un ordre rigoureux" (p. 66) et se montre "bonne mère". Enfin, Cénéri a bien commis des voies de fait sur Tournebu car celui-ci lui volait du bois pour le vendre : "je lui ai administré une correction, voilà tout", avoue-t-il lui-même. Donc les faits ne sont pas niables, mais ils sont exploités par Friardel, qui a épousé la sœur de Cénéri et veut détourner ses biens à son profit.

Le persécuteur

Si chez Zola, les persécuteurs sont nombreux, on le voit, chez Malot, un seul personnage joue ce rôle, déterminant dans les deux cas. Friardel, réputé dans la région normande par son ambition, son désir de faire fortune et ses pratiques plus que douteuses, se signale d'abord par "la façon dont il tire parti des moindres choses" (BF, p. 78). Il a l'habitude de tout voir céder devant lui. Au besoin, il triche aux courses pour faire gagner son cheval. Par son absence de scrupule, il s'est acquis une grande influence au point de "faire mettre en disponibilité notre ancien préfet" (BF, p. 146). Le maire-médecin attend de lui une décoration. Friardel n'hésite pas à utiliser la corruption. C'est ainsi qu'il a payé Tournebu pour sa déposition, et suborné des paysans témoins qui ne comprennent pas ses manœuvres.

Provocation et exaspération constituent ses moyens pour faire chuter Cénéri, lui-même tout à fait conscient comme le sont ses amis. La conduite familiale de Friardel est à l'avenant. Il loge sa maîtresse à son domicile, avec l'épouse légitime. Pour aggraver la noirceur du personnage, il se montre dangereux dès lors qu'il se sent menacé. Réduit aux abois par une menace de séparation de corps d'avec Louise, son épouse bafouée, il la nargue : "vous êtes dans ma main, vous, votre frère, votre père, vos enfants" (p. 315) et il passe à l'exécution, son but étant d'isoler sa femme dans sa propre maison. Friardel fait d'abord abattre le chien de Louise. Puis il renvoie la seule personne de la maison qui lui était dévouée. Il éloigne les enfants en les faisant partir en Angleterre, confiés à sa maîtresse. Il n'est pas jusqu'au curé du village, encore un prêtre, tout à fait au courant de la situation intenable de sa pénitente, pour l'encourager avec "les grands mots de résignation, de femme chrétienne, de bonheur des élus" (p. 328). Enfin, dernière menace utilisée par Friardel, la ruine qu'il s'attribue mensongèrement pour faire renoncer Louise à la demande de séparation. Tous les moyens sont donc utilisés par Friardel pour satisfaire son ambition : s'approprier légalement la fortune de Cénéri.

La loi

⁴ Hector Malot, *Un Beau-Frère*, Fayard, sans date.

En effet, si Friardel se montre aussi pervers, c'est qu'il connaît la loi et sait qu'il peut l'exploiter à ses propres fins, ce que veut démontrer l'écrivain.

Tout d'abord la loi sur le mariage qui exige le consentement paternel avant l'âge de 25 ans pour un homme, et une procédure ensuite, s'il n'y a pas d'accord. L'acte de reconnaissance d'un enfant peut avoir lieu hors mariage, mais cet acte est susceptible d'être attaqué en justice. Mais surtout, la loi autorise l'internement pour démence. En effet la loi de 1838 dont Malot cite l'article 489 stipule que "le majeur qui est dans un état habituel d'imbécillité et de démence ou de fureur doit être interdit, eût-il des intervalles lucides" (p. 116). On retrouve ici la folie lucide décrite par Zola. L'interdiction entraîne la séquestration des biens, le "malade" étant considéré comme un mineur, ce qui explique la conduite de Friardel. La demande d'interdiction donne lieu à une procédure qui convoque le conseil de famille, le maire, le préfet et le président du tribunal. A l'annonce de cette procédure, Cénéri comprend qu'il ne maîtrise plus rien, que tout se fait en dehors de lui : "Moi, qui n'ai rien fait, me voilà accusé... comme si j'avais commis un crime... Tout cela arrière de moi, dans le plus grand secret... J'arrive à la veille du jugement sans rien savoir" (p. 102-103). De plus, il sait ne pas pouvoir compter sur les différents intervenants, presque tous à la solde de Friardel.

Les autorités judiciaires

Les autorités judiciaires dépendent elles aussi en grande partie de l'influence exercée par Friardel, mais aussi des buts personnels poursuivis par ses membres. Le président du tribunal, le sous-préfet et le maire songent d'abord à leur carrière en soignant leur réputation.

A la suite de l'enquête provoquée par la demande d'interdiction, Cénéri est convoqué devant ces autorités. L'interrogatoire commence par un test : indiquer la valeur de pièces de monnaie et en indiquer la somme. Test dérisoire ce que ne manque pas de relever "l'accusé". C'est donc autour de l'argent que réside la raison, d'autant que Cénéri est convaincu de gaspillage avant sa rencontre avec Cyprienne. Deuxième fait en sa défaveur : par un réflexe de pudeur, il refuse de dévoiler l'intimité de ses liens avec Cyprienne.

Après l'interrogatoire, vient l'examen du rapport d'enquête, d'où ressortent le caractère violent du prévenu, son mépris de l'argent et sa soumission aux femmes. De là, on conclut "à une impuissance absolue, à une véritable imbécillité de volonté qui lui font perdre tout libre arbitre, tout sens moral" (p. 110). Cénéri "devient dangereux pour la sûreté publique", ce que confirme le certificat du maire-médecin, le docteur Gillet, dénonçant des "conceptions délirantes, des hallucinations, le délire de persécution avec perversion des facultés mentales" (p. 226-227). Puisque Cénéri "ne jouit pas de son libre arbitre", la seule prescription est de "l'isoler momentanément".

L'établissement et les conditions de vie

Ainsi en est-il fait. Sur ordre du préfet, Cénéri est arrêté près de chez lui avec brutalité puisqu'on l'entrave de cordes. Il est conduit à la ferme du Luat, établissement pour aliénés, qu'Hector Malot décrit : "Cet établissement, créé dans une contrée salubre, au milieu d'une forêt magnifique" (p. 215), est composé de nombreux bâtiments avec "beaucoup de corridors, de portes, de serrures" (p. 233), le tout constituant "une petite ville de douze cents habitants". Ce sont ensuite les "cellules (de) 4 mètres de long, à peu près, sur deux mètres de large ; une petite fenêtre grillée donne sur le préau (BF, p. 264). Pour tout mobilier, "un lit de fer fixé au parquet par de grosses vis... Pas de chaise, pas de portemanteau". La maison est dirigée par "un certain abbé Battandier, plus homme d'affaires que prêtre" (p. 215). L'hébergement des malades étant payant, la rentabilité de l'établissement était primordiale.

Cénéri se sent pris au piège. Dès lors, chez lui, révolte et abattement alternent. Dans un premier temps, incapable de se faire entendre, il répond à la violence par la violence : voies de fait sur les gendarmes dont l'un a le nez cassé et tentative de fuite, le tout vivement réprimé. Puis il en vient à "obéir, car toute résistance serait inscrite au compte de la folie, et, plus tard, exploitée" (p. 212). C'est peut-être à ce moment que, pour lui, tout se renverse, avec cette remarque révélatrice d'un profond désarroi : "– Faites-moi conduire là où je dois être enfermé. J'ai peur de moi" (p. 232). Isolé, il a conscience de devenir autre. Les paysages qu'il voit sont-ils "rêve ou hallucination ?" (p. 278). Il se découvre une personnalité qu'il ignorait et pose la question fondamentale : "Où est l'homme assez fou pour croire qu'il s'appartient ?" (p. 280).

Des entretiens de Cénéri avec le directeur et le médecin il ressort que les symptômes, pour tous deux, relèvent du vocabulaire et d'une attitude non maîtrisée. Le terme de persécution, employé par Cénéri, est inacceptable car il remet en cause la structure de l'établissement et la société : "nous vivons dans un temps où la persécution n'est pas possible" (p. 223). La conclusion est vite tirée : "voir partout des persécuteurs est pour nous le signe le plus certain de l'hallucination". Pour atténuer son propos, Cénéri parle alors d'erreur, un mot tout à fait recevable, lui. D'autre part, pour calmer le sentiment de révolte, il n'existe qu'un seul remède, l'isolement. Vouloir partir tient de la "manie" au sens médical, autre symptôme de folie chez

Cénéri. Enfin, les “plaintes ou accusations... pour le médecin, elles sont la preuve d’un état maladif” (p. 281). Bref, le sentiment de persécution, la fureur, la manie et le ressentiment dont fait preuve Cénéri sont bien caractéristiques d’un état de démence, sauf qu’ils sont ici provoqués par le sentiment d’injustice.

Contrairement à Zola, par l’intermédiaire de son personnage, Malot fait connaître les conditions de vie d’un interné. Il revient sur la brutalité des surveillants qui, raconte Cénéri “vous empoignent souvent par la barbe ou les cheveux” (p. 274), de sorte que, poursuit-il, “je me suis fait tondre et raser”. N’ayant pas les mains libres, dit-il encore, “un fou fut chargé de m’empâter”. Aucune autonomie n’est laissée au malade : “on dépose le soir, les vêtements dans le vestibule et on vous les donne le matin en ouvrant la porte” (BF, p. 264). Pire encore, “on me couche”, se plaint-il (p. 278). Aucune mesure du temps non plus puisqu’il n’y a “pas d’horloge qui sonne les heures” (p. 266). Il note cependant que la nourriture est correcte.

Le traitement en lui-même, pour les paysans, consiste en un maintien du travail manuel avec une “colonie agricole”. De plus, la pension étant payante, “le produit de leur travail entre en décompte de leur dépense” (p. 218). L’autre thérapie proprement dite est le bain, de sinistre réputation, auquel est soumis Cénéri. Malot décrit les : “deux baignoires recouvertes d’un couvercle en tôle... on découvre l’une d’elles, et on le plongea dedans ; quand il fut couché, on rapprocha le couvercle qui l’emboîta au cou, de manière qu’il pouvait tourner la tête, mais sans faire aucun mouvement. Puis, sur la tête, on lui plaça une grosse éponge imbibée d’eau froide” (p. 235). Conséquence de ce traitement qui dure une heure : “il s’abandonnait à la fatalité... il n’avait plus conscience de lui-même”. Pour parachever les soins, on lui passe la camisole de force, “cette veste de grosse toile... dont les manches, prolongées au delà des mains, sont réunies sans ouverture” (p. 259).

Bien qu’à l’isolement, Cénéri retrouve ses “collègues” à la promenade et il les examine. Leur société n’en est pas une puisque “chacun ne semblait pas connaître son voisin” (p. 235). Chacun vit pour soi, enfermé dans son propre monde, en proie à ses hallucinations. Le résultat est que “tout ce monde marche, court, crie, se démène, pleure, rit, dans un tourbillon vertigineux” (p. 262). La cour est aussi le lieu pour Malot-Cénéri d’examiner certains cas de folie. L’internement abusif n’est pas seulement motivé par l’intérêt financier. Un M. de Lorie a commis des escroqueries : “Au lieu de le laisser passer aux assises, sa famille l’a fait enfermer comme fou... la famille a voulu éviter le déshonneur de son nom” (BF, p. 275), et préfère l’internement pour folie à la justice légale et au bagne. Un autre patient, nommé “l’homme à la machine”, parle raison puis délire soudain, passant de la lucidité à la folie furieuse : “« Vous voyez en moi un homme qui regrette que ses accès ne durent pas toujours ». Cet homme qui nous parlait, cessa de nous voir, et il continua sérieusement ses invectives en les adressant à la muraille, en poussant des cris comme si on l’assommait” (p. 272). Avec un troisième cas, Hector Malot pose le problème des fous meurtriers, assimilés aux “bêtes féroces”, qui tuent gratuitement et sont mêlés aux déments. Tel est celui qui a tué quatre hommes pour un regard, une réflexion mal reçue et qui reste menaçant.

Dans la vie quotidienne, les malades doivent accepter certaines visites, celles des importuns et des experts. L’abbé-directeur et le médecin, qui ont tout pouvoir, amènent deux personnages qualifiés de “curieux” par Cénéri, qui avoue : “je me suis senti humilié sous leurs regards” (p. 281). Quant aux experts qui viennent l’examiner, il constate que tout en déployant leur “phraséologie”, ils ne parviennent pas à se mettre d’accord ce qui contribue à le perturber un peu plus. Est-il fou ou non ? Il leur exprime sa crainte fondamentale : “je n’ose affirmer que je ne le deviendrais pas si vous me laissez ici” (p. 294).

Les démarches

A l’extérieur, devant les lenteurs de la justice, c’est surtout Cyprienne qui multiplie les démarches pour faire libérer Cénéri. Dans un premier temps, elle s’efforce, sans succès, de le voir, l’abbé Battandier s’y opposant fermement, au nom de l’isolement. Elle frappe alors au sommet, et, dans un deuxième temps, elle obtient une entrevue avec le ministre qui, après examen, résume la situation : “impossible d’intervenir... toutes les formalités exigées par la loi ont été accomplies... il faut attendre” (p. 300).

Devant ses deux échecs, elle se prend à étudier le texte de la loi de 1838 et trouve une faille dans l’article 4, dont Hector Malot donne le détail : “le préfet, le président du tribunal, le procureur du roi, le juge de paix, le maire, sont chargés de visiter les établissements... et de recevoir les réclamations... les établissements doivent être visités, à des jours indéterminés, une fois au moins chaque trimestre, par le procureur du roi” (p. 246). La démarche est enfin positive et Cénéri reçoit la visite du procureur, qui adoucit son sort, moyennant finances. Autre moyen juridique trouvé par Hélouis, avoué et ami de Cénéri : “C’est un référé... pour faire juger provisoirement et avec rapidité une affaire urgente” (p. 288-289), et faire nommer un curateur.

Malgré tout, ces interventions ne rendent pas la liberté au prisonnier, et Cyprienne a bien compris que seule une action sur le persécuteur et responsable de l’internement peut aboutir. Elle s’adresse alors à la sœur de Cénéri et épouse de Friardel. Bien que passive jusque là, Louise emploie la même arme que son mari, le chantage, pour faire libérer son frère. En menaçant Friardel de demander la séparation de corps, entraînant la séparation de biens, pour fait d’adultère, avec lettres compromettantes à l’appui, elle sait

l'atteindre dans son ambition politique et dans sa fortune. Malgré les menaces de Friardel, Hélouis lui impose la marche à suivre : "Les experts n'étant pas d'accord, on va en nommer un troisième, vous vous arrangez pour que ce soit M. Gillet... M. Gillet concluant à la mise en liberté immédiate, le tribunal n'aura qu'à l'ordonner" (p. 315). Le dispositif réussit. Quelques jours plus tard, "le tribunal rendait un jugement ordonnant la sortie immédiate de Cénéri... contre le désistement à la demande d'interdiction" (p. 331-332). Sans état d'âme, l'abbé Battandier s'incline : "Je crois aujourd'hui au jugement qui ordonne votre sortie, comme j'ai cru naguère, au certificat du docteur Gillet, qui demandait votre entrée".

Le but est atteint, Cénéri quitte la ferme du Luat et retrouve, sa famille, ses amis et sa maison.

Les conséquences de l'internement

Tout semble donc bien se terminer et pourtant... Hector Malot ne se sent pas quitte avec son personnage et les conséquences de la loi qui a permis un internement. Il pose ainsi un certain nombre de questions dont les réponses semblent aller dans le sens de la loi. Le directeur, l'abbé Battandier est-il à réprocher ? non, selon l'auteur, "il obéissait tout simplement à un système, à son système, et cela de la meilleure foi du monde" (p. 244). De plus, Malot pose la question : "N'est-il pas plus naturel de croire le médecin que le malade ?" (p. 282). Le médecin, celui qui sait, jouit d'une évidente supériorité. Quant à la promiscuité dénoncée par Cénéri, est-elle si pernicieuse ? Dans la mesure où les fous sont "absorbés dans leurs rêves, ils ne voient et ne suivent que ce rêve... (donc) pas d'inconvénient à ce que les fous soient enfermés pêle-mêle les uns avec les autres" (p. 269).

Cependant, le cas du fou meurtrier pose un autre type de problème : existe-t-il des catégories de fous incompatibles entre elles et surtout entre les individus. Hector Malot répond sans ambiguïté : "à des malades on n'impose pas la compagnie des brutes" (p. 276). L'écrivain établit donc une distinction entre malade mental et fou dangereux apparemment irrécupérable ce qui va dans le sens de Lombroso.

Autre conséquence, et non des moins graves, de la promiscuité : "il n'y a pas de maladie plus facile à contracter, et il n'y a qu'à la voir pour la gagner... On ne vit pas impunément avec des fous" (p. 270-271). On l'a vu, à plusieurs reprises, Cénéri se sent effectivement menacé par la folie. Hector Malot va plus loin et cite le cas de "médecins aliénistes (qui) deviennent, avec l'âge, plus fous que les malades", et l'on sait que tel fut le sort de Pinel. Le bilan de l'internement à l'asile est particulièrement sévère : "Ceux qui ne sont pas fous le deviennent, ceux qui le sont ne guérissent pas" (BF, p. 343). De plus, comme on l'a vu, il n'y a pas de soins véritables car, affirme Malot avec force : "emprisonnement n'est pas traitement" (p. 275).

Son personnage principal devient son porte-parole. Après trois semaines d'internement, Cénéri "n'était plus le même homme" (p. 341). La susceptibilité et l'irrésolution développées par Cénéri s'accompagnent de manifestations physiques, "d'intolérables douleurs à la tête... des secousses nerveuses... il gémissait, il se débattait" (p. 342). A l'annonce de la grossesse de Cyprienne, "sa mélancolie vague se précisa". Le discours sur son enfermement, ses rêves de meurtre, son sentiment de persécution le perturbent complètement et le conduisent au geste fatal, le suicide par noyade, entraînant avec lui son fils, qui lui, est sauvé par un paysan. Malot parle alors de théomanie, le pouvoir de disposer, tel Dieu, de la vie d'autrui : "il avait résolu de se tuer et de tuer son fils Henriot, afin que Cyprienne fût heureuse" (p. 346).

Ainsi, aidé par la loi, le persécuteur a totalement réussi qui poursuit son œuvre de destruction au-delà de la mort même. Son premier effet : "la reconnaissance d'Henriot, attaquée pour cause d'insanité d'esprit, a été annulée par le tribunal... En cour d'appel, elle a été validée. L'affaire est pendante devant la cour de cassation" (p. 348). Autre effet, Cyprienne, a repris ses leçons de musique, mais, non mariée et mère de deux enfants, elle "ne peut être admise dans un pensionnat, et c'est un dur métier que de courir le cachet sur le pavé de Paris" (p. 350).

Hector Malot signe là l'un de ses romans les plus sombres et les plus subversifs en dénonçant de façon dramatique les conséquences d'une loi mal ajustée, qui ne tient pas compte de la liberté individuelle, ce qui est d'ailleurs reproché à cette loi de 1838.

Conclusion

Le personnage d'Hector Malot, réputé non fou, mais accusé de folie, arbitrairement interné, devient réellement fou par contagion. Zola, quant à lui, s'attache aux ravages de la folie, maladie héréditaire, aggravée par l'environnement familial et social. Les deux formes de folie proviennent de deux formes de déterminisme, l'un issu d'une loi, l'autre plongeant ses racines dans le passé et la société, toutes deux aboutissant à la négation même de l'individu. Malgré une certaine évolution des idées dues aux travaux des médecins aliénistes, les deux auteurs ont donc pris des risques à traiter du problème de la folie. Poser la question du regard de la société sur la "normalité" de l'être humain, le regard de l'autre sur soi, c'est aussi offrir au lecteur, en miroir, son propre portrait, le plus souvent de façon négative. Les deux écrivains

montrent que le sujet affaibli, ou prétendument affaibli par la folie, loin de provoquer dévouement et protection, suscite le plus souvent une exploitation dans laquelle il se perd.

Pour ces raisons mêmes, la réception de ces œuvres ne fut pas à la hauteur de l'enjeu. Les deux premiers romans des Rougon-Macquart de Zola furent et restent moins lus que les autres. Sans les ignorer, la critique ne s'étendit pas, exception faite de Flaubert. A la parution de son roman, Hector Malot reçut, écrit-il, "une grêlée de protestations qui m'étourdit"⁵. Pourtant, ni l'un ni l'autre ne s'en tint là. Peu de temps après, Hector Malot reprit le thème de la folie dans un autre roman, *Le Mari de Charlotte*, où il traite lui aussi du problème de l'hérédité dans cette maladie. Le roman fut publié dans le journal le *Bien Public* de décembre 1873 à mars 1874, et édité en volume ensuite. En 1890, il revient encore sur le sujet avec un nouveau roman, *Mère*. Chez Zola, la famille des Rougon-Macquart compte nombre des personnages qui portent tout ou partie des signes de la folie originelle d'Adélaïde.

Emile Zola et Hector Malot apportent ainsi leur contribution de romanciers à l'œuvre médicale en train de s'accomplir. Signe des temps, ils ne furent pas les seuls écrivains à s'y intéresser. Leur grand devancier reste, au théâtre, Shakespeare, particulièrement avec la figure d'Hamlet, le grand mélancolique. Au XIXe siècle, Barbey d'Aurevilly, les Goncourt, Octave Mirbeau traitent également le sujet. Enfin, comment ne pas évoquer les artistes qui furent eux-mêmes atteints par cette maladie ? Nerval, Maupassant, Georges Feydeau, le caricaturiste Gill, Van Gogh, le musicien Charles Gounod et, plus proches de nous, Camille Claudel, Séraphine et Artaud connurent l'internement provisoire ou définitif. Enfin, la question reste d'actualité puisque la Comédie-Française vient de redonner la *Grande Magie*, d'Eduardo de Filippo (1900-1984), une pièce dans laquelle un illusionniste raté fait dériver le personnage principal vers la folie et l'enfermement. Le mystère de la folie intrigue encore et toujours.

⁵ Notice sur *Le Mari de Charlotte*, Marpon et Flammarion, sans date.

